

Retrait par décapage mécanique

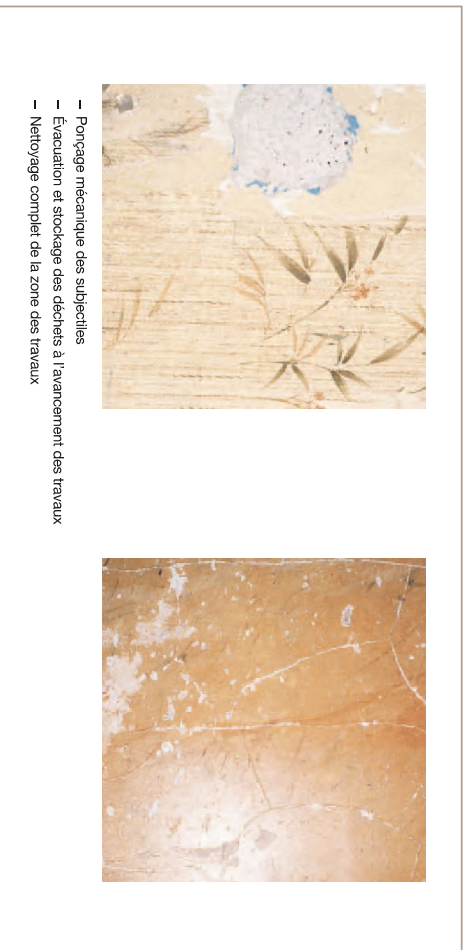


Le décapage mécanique consiste à retirer les peintures au plomb par ponçage. Cette technique permet d'enlever une épaisseur variable du sujet, en plus des couches de peinture, qui dépend de l'outil et de l'effort fourni par l'opérateur.

L'efficacité de cette technique est réduite sur des sujettes en maçonnerie compacte.

Ces travaux doivent faire état, dans les documents de consultation des entreprises, de l'intérêt de faire réaliser des tests de percolation/lixiviation sur les déchets générés par cette technique afin de déterminer leur filière d'élimination. Ces tests sont à la charge de la maîtrise d'ouvrage.

Le retrait par décapage mécanique peut être conseillé par la maîtrise d'œuvre pour satisfaire des critères techniques et organisationnels comme, par exemple, faciliter l'intervention ultérieure sur le sujet par plusieurs corps d'état dans des conditions normales de travaux. Ce procédé ne constitue pas une obligation réglementaire devant précéder la démolition du sujet.



- Ponçage mécanique des sujettes
- Evacuation et stockage des déchets à l'avancement des travaux
- Nettoyage complet de la zone des travaux

Risques particuliers

- Risques liés à l'utilisation d'outils et d'équipements de travail
- Inhalation et dissémination importante de poussières de toutes sortes (silice, plomb...)
- Electrocuton, incendie, explosion dus à la présence de réseaux électriques et gaz non déconnectés
- Risques liés à l'utilisation d'outils mécaniques (électriques, scots, brut...)

Mesures de prévention

- Isoler la zone des travaux par fermeture des accès ou mettre des barrières verticales en film polyéthylène 200 µ ou plus bien fixées, avec création de sas d'accès ou zone tampon. Protéger les sols par des moyens appropriés. Prévoir si besoin, un système complet à extracteur d'air, avec apport d'air frais.
- Utiliser une plate-forme individuelle roulante si nécessaire (PIR).
- Porter un équipement de protection individuelle adapté aux tâches à réaliser.
- Déconnecter les réseaux concernés.
- Utiliser de préférence des outils mécaniques avec aspiration de poussières près de la source.
- Structure verticale et automatisée permettant de « peeler » l'ancienne peinture avec aspiration à la source (entreprise BMC, Limoges).
- Éviter l'emploi d'outils électriques en cas de brunissement ou humidification en continu des sujettes pour réduire l'empoussièrement.
- Nettoyer les sujettes en fin de travaux avec aspirateur à filtre absolu, aussi bien que le sol de la zone des travaux.



1. L'évaluation des risques permettra de mieux préciser la nature et le mode d'isolement nécessaire.

Équipements de protection collective et matériels

- PIR : plates-formes adaptées pour les travaux en hauteur
- Barrières verticales en film polyéthylène 200 µ, ou plus si nécessaire
- Bâches ou matériaux antidérapants pour la protection des sols
- Système complet d'extraction d'air en cas de besoin

Équipements de protection individuelle

- Masque complet à ventilation assistée de classe TM3 équipé d'un filtre à particules
- Gants
- Combinaisons jetables
- Surbottes

Déchets

- Gravats + écaillies + poussières
- Déchets contaminés (combinaisons jetables + gants + surbottes + formais, dressage + films en polyéthylène ou molletons de protection + filtres)
- Bordereau de suivi des déchets dangereux (BSSD)

Évacuer les déchets à l'avancement des travaux. Les placer dans des sacs étanches et les stocker dans un local fermé, puis procéder à l'évacuation définitive vers des centres de stockage classés définis par les tests de lixiviation/percolation.

Santé - Hygiène

- Lavage des mains et du visage à chaque pause. Douche en fin de journée.
- Le nettoyage extérieur de l'appareil à ventilation assistée se fera avec un format d'essuyage non tissé humide après chaque pause et en fin de poste.
- Nettoyage du sol de la zone des travaux en fin de poste.
- Suivre les conseils du médecin du travail.